

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Accord-cadre à bons de commande
de Fournitures et Services

1 - Identification du pouvoir adjudicateur :

Commune de Petite-Île – Service Commande Publique

Adresse : 192 rue Mahé de Labourdonnais, B.P. 28 - 97429 Petite-Île

Téléphone : 02 62 56 79 79

Courriel : marches@petite-ile.re

Adresse du profil acheteur : <https://marchespublics-petite-ile.omnikles.com>

2 - Procédure de passation : Procédure adaptée passée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique.

3 - Objet de l'accord-cadre : Achat et renouvellement de licences Microsoft Office 365.

4 – Caractéristiques principales de l'accord-cadre : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec un seul opérateur économique conformément aux articles L2125-1 1° et R2162-1 et suivants du Code de la Commande Publique. L'accord-cadre sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique.

5 – Décomposition en lots et montants annuels de l'accord-cadre : Le présent accord-cadre ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots ou en tranches. Les prestations, objet du présent accord-cadre, sont homogènes et ne peuvent être scindées. L'ensemble de l'accord-cadre sera attribué à un prestataire unique.

Le présent accord- cadre sera conclu pour un montant maximum fixé à **29 500 (vingt-neuf mille cinq cents) euros HT**. Il n'est pas prévu de montant minimum.

6 – Durée de l'accord-cadre : L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme allant de sa date de notification au 31 décembre 2020.

L'accord-cadre est reconductible de manière tacite deux fois pour une période d'un an, soit une durée maximale pouvant aller jusqu'au 31/12/2022.

7 - Conditions d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le site internet : <https://marchespublics-petite-ile.omnikles.com>

8 – Critères de sélection des candidatures : Le Pouvoir Adjudicateur sélectionne les candidatures aptes à exercer l'activité professionnelle, disposant de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché. Les pièces à remettre sont indiquées dans le règlement de la consultation.

9 - Critères de jugement des offres : Pour aboutir au choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, le Pouvoir Adjudicateur se fondera sur les critères suivants avec leur pondération :

1) La valeur technique : 50 %

2) Le prix : 50%

Le détail de la notation est précisé dans le règlement de la consultation.

10 - Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

11 - Date limite de réception des offres : les offres, rédigées en français, devront parvenir par voie électronique (via le profil acheteur et selon les conditions définies au règlement de la consultation) avant : **le 16/03/2020, à 12H00 (heure locale, UTC + 4).**

12 - Date d'envoi de l'avis à la publication : 21/02/2020.

Petite-Île, le 20/02/2020

Le Maire
Serge Hoareau